... on a retiré le corps du jeune Vanlaer ... 17 ans, employé, rue d'Iéna, 32. ... à la suite d'une opération, il avait quitté en ... le 24 février dernier. C'est un sui...

A PROPOS DU PROJET DE FERMETURE DE L'ECOLE DU TRICHON

On nous demande de bien vouloir publier ... :

1° Contrairement à ce qui a dit en ville, ce n'est pas à l'Ecole du Trichon que serait installée l'Ecole Ménagère, mais à l'Institut Sévigné. D'après le projet de M. Dewitte, on tirait sortir de l'école du quartier du Trichon les enfants qui la fréquentent, qu'on distribuerait au petit bonheur dans d'autres écoles, pour y amener les petites filles des classes élémentaires de Sévigné qui, « elles », viennent de tous les quartiers de la ville.

Pourquoi ne pas admettre que l'Ecole du Trichon puisse recevoir quelques enfants « fils ou frères d'anciens élèves » habitant « hors quartier » et admettre que la chose puisse se faire pour les autres écoles, nous en avons la preuve ?

Les quartiers scolaires ne sont pas délimités à Roubaix. L'administration municipale n'y est toujours opposée, laissant avec raison les familles libres de mettre leurs enfants où bon leur semblait. Pourquoi M. Dewitte veut-il détruire aujourd'hui cet état de choses équitable, au détriment d'une seule école, celle du Trichon, si ce n'est pour servir les intérêts particuliers de son projet injustifiable. Pourquoi ?

2° Contrairement à ce qui a dit encore, le projet de M. Dewitte préparé dans le plus profond... silence, n'a été communiqué ni au délégué cantonal, ni aux parents intéressés, ni au Comité de l'Amicale composée de « Cinq cents familles », ni au personnel de l'école.

La loi, pour le délégué cantonal en faisait une obligation à M. Dewitte, la correction et la plus élémentaire courtoisie pour les autres lui traçaient son devoir. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? Que prévoyait-il ? Que voulait-il ?

3° Voilà ce que demandent les 3.000 élèves qui depuis 30 ans ont passé par l'Ecole du Trichon, qui sont aujourd'hui pour plus des deux tiers des électeurs de 21 à 45 ans, occupant en ville des situations très importantes dans le commerce et l'industrie.

Voilà ce que demandent les 500 familles de l'Amicale. Voilà ce que tout le monde se demande.

D'autre part nous prouverons, s'il le faut, que la moyenne par classe de la population scolaire de plusieurs autres écoles est inférieure à celle de l'Ecole du Trichon ???

Pour le Comité des Pères de Famille, et des anciens élèves,

Le Président de l'Amicale,
Nestor PETIT,
Comptable.

ŒUVRE DE LA BOUCHE DE PAIN

Semaine du 13 au 19 mars 1911 : nombre de portions distribuées : grandes personnes, 1.101 ; enfants, 192. Total : 1.296.

Dons reçus : de M. Léon Cocheteux, rue du Luxembourg, à Roubaix, 4 kilos, minéralia marron pour lits ; d'un anonyme, 75 kilos, vieux cuirs.

TOURCOING

CHRONIQUE DU VOL

Lundi, vers 2 heures et demie du matin, la chapelle Notre-Dame-des-Victoires, située rue Nationale, a été cambriolée par quatre individus inconnus.

Réveillé par le bruit, M. Jean Philippe, négociant en linos, se leva et, de la fenêtre de sa chambre, tira deux coups de revolver dans la direction des malandrins qui prirent la fuite en abandonnant un marteau et une somme de 32 fr. 85 provenant des troncs.

— Dimanche, vers minuit, après avoir fracturé un volet et brisé une vitre de la fenêtre de la maison de M. Castelain Jules, négociant en commerce, rue Saint-Blaise, 28, deux malfaiteurs inconnus allaient entrer dans l'immeuble lorsqu'ils se trouvèrent en présence d'une religieuse veillant un malade. Sans insister, ils filèrent de toute la vitesse de leurs jambes.

— Samedi après-midi, au moyen d'une fausse clef, un jeune homme bien connu et très mal noté entra chez Mme Petit-Dewitte, rue Chaptal, 9, et visita minutieusement la maison.

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES CABARETIERS ET DEBITANTS DE BOISSONS DE TOURCOING ET SA BANLIEUE.

Une grande réunion du Syndicat aura lieu le mercredi 22 mars 1911, à 3 heures trois quarts du soir (heure militaire), chez M. Charles Descampe, 1, rue de l'Eglise, Blanc-Seau.

Condition publique des Matières textiles
DE LA VILLE DE TOURCOING

Entrées du 13 au 18 mars 1911

Laine peignée, 337.335 kilos ; laine filée, 50.388 kilos ; blousses et laines diverses, 277.309 kilos ; coton, 78.634 kilos. Nombre de lots : 832. Tonnage quotidiens : 1.043.659 kilos.

Conditionnements : 2.481 ; filtrages : 393 ; dégraissages : 19 1/4.

Marchés à terme : Roubaix-Tourcoing, 15.100 kilos ; Anvers, 20.035 kilos.

AUTOUR DE LILLE

HELLEMMES

Placement gratuit. — Le maire d'Hellemmes a l'honneur de rappeler à MM. les commerçants et industriels qu'un Bureau municipal de Placement gratuit est installé à la Mairie (Bureau de l'Etat-Civil) et les prie instamment de vouloir bien s'intéresser à cette œuvre.

Le Bureau pourrait leur fournir immédiatement tout le personnel dont ils auraient besoin. De nombreux ouvriers viennent se faire inscrire et seraient heureux de trouver du travail.

COMINES

Drame entre pocharde. — Louis Selembier, 54 ans, cabaretier à l'enseigne « A la Renaissance », se prit de querelle, dimanche soir, avec son logeur, Hubert Bosquart, 56 ans, ouvrier agricole.

Les deux hommes étaient ivres et incapables de se rendre compte de la valeur de leurs gestes. Selembier s'arma d'un couteau de cuisine et le plongea dans la poitrine de Bosquart. Le malheureux expira presque aussitôt.

La pollue s'assura de la personne du meurtrier, que l'ivresse rendait incapable de toute explication.

Lundi matin, le parquet fut avisé et M. Hoveix, chargé d'instruire l'affaire. Il a prié M. le docteur Dutilleul de procéder à l'autopsie de la victime.

LANNOY

Le Congrès de la Fédération des organisations républicaines du canton de Lannoy. — La Fédération républicaine du canton de Lannoy tiendra son premier congrès le dimanche 2 avril prochain, dans les salons de l'Hôtel de Ville de Lannoy. Cette solennité républicaine promet un vif succès, en raison de l'importance prise par les nouvelles organisations.

Afin d'aider les organisateurs dans leur tâche, MM. les présidents et secrétaires des groupements connaissant soient instamment priés de bien vouloir se reporter une fois encore aux conclusions et instructions du rapport du comité central en leur possession, et d'envoyer d'urgence à M. Henri Delcroix, président, les renseignements demandés, entre autres les noms des deux délégués chargés de représenter chaque organisation au sein du comité central.

Il est nécessaire de connaître les noms de ces délégués afin de pouvoir les convoquer spécialement, le Congrès devant être suivi d'une réunion du comité central dont l'ordre du jour comprend :

1° Vérification des mandats des délégués ; 2° installation du comité central ; 3° élection du bureau ; 4° prise de dispositions de travail ; 5° questions diverses.

Nous n'avons pas à donner l'ordre du jour du Congrès, les questions qui y seront traitées ayant été développées dans le rapport envoyé en janvier à toutes les organisations. L'essentiel pour le moment est pour les dirigeants de chaque commune, de faire connaître au président l'état de leurs travaux et les noms de leurs 2 délégués au comité central.

Il faut que les bonnes volontés se révèlent nombreuses afin de prouver la vitalité et la force du grand parti républicain.

Conseil municipal. — Séance privée mardi 21 mars, à 8 heures du soir, salle de la Mairie. — Le même jour, à 5 heures du soir, réunion de la commission d'assistance médicale gratuite pour la revision de la liste des ayants-droit.

La Lannoyenne. — Mardi à 7 heures et demie, réunion du comité de la Société de gymnastique « La Lannoyenne », au siège, rue Victor-Hugo.

LYS

Chuts grave d'un cycliste roubaisien. — Un jeune coursier du Grand Hasar de Roubaix, Gabriel Vanpery, 20 ans, suivant la rue du Bois à bicyclette, lorsque la voiture conduite par M. Paul Theys, vint le heurter sur le bord du trottoir. Violemment projeté sur la chaussée, l'infortuné jeune homme fut relevé avec à la cuisse gauche une grave blessure.

BAISIEUX

Manœuvre du 16e chasseurs à pied. — Sous le commandement du chef de bataillon Leignetot, le 16e chasseurs à pied a manœuvré hier après-midi, dans les plaines de Baisieux, jetant une animation sympathique parmi les populations dont l'accueil fut on ne peut plus cordial.

HEM

Un tisseur brûlé grièvement. — A la corderie Veussy et Cie, un tisseur, Georges Gaudet, 32 ans, est tombé par suite d'un faux pas, sur un seau d'eau bouillante et a eu le pied gauche grièvement brûlé.

WILLEMS

Une bouteille explose et ses éclats blessent un jeune ouvrier. — Maxime Alberi, 14 ans, remplisseur, au service de la « Source du Robigeux », exploitée par M. Duboquet, a eu la main gauche gravement mutilée par les éclats d'une bouteille explosée.

NORD

DOUAI

Artère coupée. — Etant fort excité par la boisson, le sieur Béhague, du Raquet, est allé briser à coups de poings les vitres d'un de ses parents. Ce faisant, il s'est coupé une artère au poignet et a été conduit à l'Hôtel-Dieu, d'où il est ressorti.

Le portemonnaie du voisin. — M. le commissaire a verbalisé contre François Carterel, marchand de parapluies, âgé de 53 ans, originaire de Gray, trouvé porteur d'un portemonnaie perdu le matin même dans la cour de son logement par un autre locataire, M. Wautier, courtier en graine.

Carterel reconnaît avoir trouvé ce portemonnaie, mais il affirme qu'il était vide et que les 10 francs trouvés dans son portemonnaie sont le produit de son travail.

La « femme du chef de gare » fait des victimes à Lambres. — La gendarmerie vient d'être saisie d'une curieuse affaire d'escroquerie qui aurait produite dans la paisible commune de Lambres.

L'un des soirs de la semaine dernière, une couturière Mme Petitpre-Legay, recevait la visite d'une femme vêtue d'atlas souillés, portant sur les bras un jeune enfant, et qui lui demanda la permission d'entrer chez elle et de se chauffer.

Charitable et confiante, la couturière laissa l'inconnue s'approcher du feu. Soudain celle-ci, avisant sur une armoire le portrait d'un prêtre, s'écria toute émue : « Oh ! mon pauvre cousin, je crois te revoir ! »

Emue aussi, la couturière, trop naïve peut-être, se laissa aller à parler du prêtre, et, inconsciemment, renseigne l'inconnue à qui elle confessa également qu'elle était de Béthune.

— Vous connaissez le chef de gare de Béthune, alors, lui dit celle-ci ?

— Oui !

— Je suis sa femme !

Et l'inconnue conta définitivement la confiance de Mme Petitpre en lui racontant une abracadabrante histoire.

Après avoir été hébergée deux jours et reçu en prêt des vêtements valant une vingtaine de francs, l'inconnue déclara à la couturière qu'elle allait se rendre à Valenciennes pour y encaisser une somme importante à la recette des finances, puis se fit confier par l'enfant de son hôtesse deux pièces de 50 centimes, promettant de lui rapporter de beaux jouets et de revenir bientôt.

Elle ne reparut pas de suite et Mme Petitpre, apprenant qu'elle avait pris gîte dans la commune, chez Mme Bulteite, cabaretière, lui envoya le garde champêtre qui lui demande quelques explications qu'elle éluda d'ailleurs habilement.

Elle avait réussi à capter aussi la confiance de la rabaretière aux dépens de laquelle elle vécut, en lui laisant croire qu'elle était en relations avec une de ses parentes, Anastasia Bulteite, de Calais ; mais aussitôt la visite du garde elle s'empressa de déguerpir.

ARLEUX

Train spécial. — Un train spécial d'Aubigny-au-Bac pour Arleux sera mis en marche vers midi et demi, le jour du festival, le 23 avril prochain, pour assurer la correspondance venant de Somain.

Ce train repartira le soir d'Aubigny-au-Bac pour Somain vers onze heures, pour faire suite au train partant d'Arleux à dix heures 45 pour Aubigny.

Réduction de 50 % aux sociétés qui adresseraient une demande à leur gare de départ cinq jours au moins avant le voyage.

VALENCIENNES

Tramways. — A partir du 25 mars, les heures de départ des tramways de la ligne de Blanc-Misseron seront avancées de dix minutes.

Le concert de la Choralе de Saint-Vaast-la-Haut. — En raison du concert de la Musique d'Anzin, fixé au 26 mars, le concert-spectacle organisé par l'Union Chorale de Saint-Vaast-la-Haut est reporté au dimanche 2 avril.

Mœurs faites. — Mme Angèle Algiave, 35 ans, épouse de M. Jules François, forgeron, place Taffin, a quitté le domicile conjugal, samedi, et n'a plus été revue.

— Avenue de Condé, Henri Laurent, 62 ans, colporteur, a été assailli par deux individus qui lui ont pris deux paires de chaussettes, une chemise et des essuie-mains qu'il avait dans un panier.

— Emile Vaillant, 45 ans, cabaretier, place du Commerce, accuse la veuve Demory de lui avoir pris six bouteilles de champagne, une bouteille de pernod et des litres d'alcool et de sirop.

AVESNES

MAUBEUGE

La Foire de Mars. — Favorisée par un temps magnifique, la foire de Saint-Joseph avait attiré à Maubeuge plus de 20.000 personnes. Dans la journée, il était complètement impossible de circuler dans les rues et sur les places de la ville. Les forains, très nombreux, ont fait d'excellentes affaires. Les hôtels et les cafés regorgeaient de monde. Dans la soirée, les trains et les tramways ont été pris d'assaut.

AULNOYE

— Le directeur du théâtre ambulant Klail s'est vu interdire le séjour à Aulnoye par la gendarmerie de Berlaimont, pour défaut d'autorisation préfectorale et municipale.

— Les gendarmes de Berlaimont et de Maubeuge se sont rendus lundi, à Landrecies, pour assister aux opérations du Conseil de revision.

ANOR

Association colombophile. — La société colombophile « L'Hirondelle » a renouvelé comme suit son comité pour 1911 : Président d'honneur, M. Léon Pasquel ; Vice-président d'honneur, M. Eugène Buissart ; Président, M. Lobel ; Vice-président, M. Marcel Daubaix ; Trésorier, M. Poiret ; Secrétaire, M. Legendre ; Commissaires, MM. Perrier et Lavoine. Le siège social a été transféré chez M. Legendre, rue d'Hirson.

JEUMONT

— La société de Jeumont « La St-Martin » donnera un concours régional au but, le dimanche 7 mai.

DUNKERQUE

Obsèques de M. H. Lefebvre. — Hier, à 8 heures, eut eu lieu au milieu d'une affluence considérable, les obsèques civiles de M. H. Lefebvre, conseiller municipal, vice-président du Bureau de Bienfaisance, délégué cantonal.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. H. Terquem, maire ; H. Lemaire, administrateur du Bureau de Bienfaisance ; Louis Trystram, vice-président du Denier des écoles laïques ; Maurice Berquin, administrateur du Mont-de-Piété.

De nombreuses délégations suivaient le cercueil que précédait une délégation des écoles dont le défunt fut toute sa vie l'ardent défenseur et le généreux bienfaiteur.

Le char disparaissait sous les fleurs et les couronnes offertes par les nombreuses œuvres auxquelles s'intéressait M. Lefebvre.

Au cimetière, M. H. Tarquem, maire, et M. H. Lefebvre prirent la parole et rappelèrent l'existence toute de bonté et de philanthropie de M. H. Lefebvre.

Abus de confiance. — Sur une plainte de M. Belley, marchand-épicier, rue Alexandre-III, la police a arrêté Anthime Messemyn, garçon-livreur, inculpé d'abus de confiance.

Rixe. — Au cours d'une rixe entre marins et ouvriers du port, Arthur Vandaele, demeurant à Cmtdekerque-Branche, est tombé et s'est fracturé un bras.

Une enquête est ouverte.

PAS-DE-CALAIS

Le recensement

ANGRES

— Habitants 2.810, soit une augmentation de 481 habitants. Maisons 556 pour 555 ménages.

L'augmentation est due au peremenl du puits N° 6 des mines de Liévin dit du Transvaal.

LEFOREST

— Habitants 2.451, soit une augmentation de 216 habitants.

SOUCHEZ

— Habitants 1525. Maisons 213 pour 290 ménages.

ARRAS

Les troupes noires. — Puisque la question des troupes noires est à l'ordre du jour des délibérations de le Chambre, il ne sera peut-être pas hors de propos de vous narrer deux anecdotes qui ont eu moins le mérite de l'inédit et qui me furent contées, il y a quelque temps, par un de nos plus brillants officiers supérieurs de l'armée d'Afrique. Ces simples récits, sans prétention, diront mieux que de longs discours quelle confiance on peut avoir dans l'endurance et dans la fidélité de nos admirables troupes noires, auxquelles le gouvernement songe à recourir pour combler les pertes que fait subir à nos effectifs le fléchissement continu de notre natalité.

Or, c'était quelque part au Sénégal, pendant une halte, accroupis et tormant le cercle, ces grands enfants que sont nos soldats nègres, écoutaient avec l'attention naïve et puissante des simples un camarade de retour du Maroc qui leur conlait, non pas ses exploits, ces mercenaires admirables n'ont point encore cette vanité, mais qui leur disait en son langage quels repas leur réservait l'intendance française en terre marocaine.

Et notre orateur, très écouté, disait en substance : Il y a du bon au Maroc, vous pouvez y aller, et pour appuyer son affirmation, il ajoutait :

On y a du pain pétri tous les jours ! Ah ! s'écrient satisfaits les gens du palabre alléchés.

Et de la viande !

Ici les yeux s'écarquillent et les exclamations joyeuses parlent toutes seules. Mais quand l'orateur, qui connaissait sans doute les effets irrésistibles d'une savante gradation, ajouta ce trait final :

Et on vous l'apporte ! la joie se mua en enthousiasme qui transissait avec éloquence pour l'observateur attentif la modestie des exigeances de ces hommes qui attribuaient un plusieurs attrait à l'humble repas que trouve chaque jour sur sa table le moins difficile à satisfaire de nos travailleurs.

Un autre trait pour montrer le dévouement sans borne de nos Sénégalais à leurs chefs français et ce sera tout.

Nos officiers sont plutôt familiers avec ces grands enfants noirs qu'ils commandent ; volontiers ils s'entretiennent avec eux et, sans façon, encouragés par cette bienveillance de ceux qu'ils considèrent comme leurs frères cinés, les nègres causent à leurs officiers de leurs petites affaires, ils pensent tout haut devant eux.

Un jour qu'il faisait la toilette intérieure de la tente, l'ordonnance de l'officier de qui je tiens ce récit, part d'un rire inextinguible.

Pourquoi rie-tu si fort, lui dit le chef ?

Mon commandant, répond le Sénégalais, c'est que je me rappelle avoir eu bien du plaisir un jour avec Boulanger.

Boulanger n'est point ici un nom patronymique. Il désigne dans le langage simple du nègre le camarade qui fait le pain.

Ah ! Et pour quelle raison as-tu eu tant de plaisir avec Boulanger ?

Et le nègre raconta : Ah ! ah ! Un jour, en expédition, Boulanger avait appris qu'un ennemi allait venir, la nuit, tuer le lieutenant, dans sa tente.

Boulanger n'a rien dit au lieutenant auprès duquel nous couchions, mais il m'a averti.

Et la nuit, il a mis sur sa tête le mouchoir blanc du lieutenant. Ah ! oh ! Et le nègre part d'un fou rire.

Alors l'ennemi est venu et il a porté un grand coup sur la tête à Boulanger et moi j'ai tué l'ennemi. Et mon lieutenant n'a pas été frappé par l'ennemi. Ah ! oh ! Et le Sénégalais de rire de plus belle d'un acte qu'il considérait, lui, comme une bonne farce bien jouée, ce que nous estimons, nous, comme un trait du plus pur et du plus touchant héroïsme.

C'est très bien, fit le commandant. Et que t'a-l-on donné pour cette belle action ?

Boulanger a été nommé caporal et moi premier soldat !

Combien de blancs se croiraient récompensés pour un tel acte par le droit de porter la double sardine ?

H. FRANCQ.

La fête de gymnastique. — La seconde fête de gymnastique offerts dimanche au théâtre a été en tous points digne de la belle réputation de notre vaillante société. Public des plus nombreux, salle des plus sympathiques, exécution parfaite, tels est le bilan.

Tous nos compliments au dévoué et sympathique président, Griffiths, ainsi qu'à l'excellent maître Audemars, qui remple à son actif autant de triomphes qu'il a présenté de fois ses équipes.

BÉTHUNE

Réunion de commission. — La commission chargée de donner son avis sur l'expropriation pour cause d'utilité publique des terrains à acquérir pour l'établissement du tramway de Béthune à Bruay et à Houdain, dans la ville de Béthune, rue de la Gendarmerie et boulevard Thiers, se réunira à la sous-préfecture jeudi prochain 23 mars, à 2 heures et demie de l'après-midi, sous la présidence de M. Genabrier, sous-préfet de l'arrondissement. Cette commission est composée de MM. Boutleux et Elby, conseillers généraux ; Bancourt et Rinquin, conseillers d'arrondissement, et Senis, maire de Béthune.

Société de secours mutuels. — Dans son assemblée générale tenue dimanche à la mairie, la société de secours mutuels a procédé au renouvellement de son comité. Ont été élus : président, M. Rinquin, conseiller d'arrondissement ; vice-président, M. Auguste Mannessier, conseiller municipal ; trésorier, M. Paton ; secrétaire, M. Vasseur ; secrétaire-adjoint, M. Soulin ; membre du comité, MM. Dané, Bouchart, Fontaine, Podevin, Cengnart et Jérome.

Manœuvre de garnison. — Aujourd'hui mardi dans la matinée eurs lieu entre Lillers et Béthune une manœuvre de garnison à laquelle prendront part les bataillons d'Aire et de Béthune du 73e, sous la direction de M. le général de brigade Verraux.

Déprédations et vols. — Dans la nuit de dimanche à lundi, on a enlevé la lanterne à gaz d'un candélabre placé au delà de l'octroi sur la route de Lille : on a également enlevé les nochères de plusieurs habitations.

La saison théâtrale. — C'est dimanche prochain qu'aura lieu l'ouverture de la saison théâtrale. La troupe Renez, qui, depuis plusieurs années, obtient beaucoup de succès à Béthune, donnera une série de représentations Dimanche prochain, « Les Cloches de Corneville » ; rideau à 8 heures et demie.

FESTUBERT

Conférences agricole. — Dimanche, à 4 heures de l'après-midi, une conférence présidée par M. Fernand Delhaye, de Beuvry, a eu lieu dans le cabaret Dumeta, près de l'église, à Festubert. Le conférencier, M. Cambier-Marsy, a parlé du syndicat des cultivateurs, de la caisse d'assurances mutuelles pour la mortalité du bétail et l'incendie.

VENDIN-LES-BETHUNE

Conférence agricole. — M. Tribondeau, professeur départemental d'agriculture, a fait une conférence dimanche, à 3 heures, à la mairie de Vendin. La réunion était présidée par M. César Codron, maire de la commune. M. Tribondeau a parlé des avantages du syndicat agricole et de la caisse d'assurances mutuelles pour la mortalité du bétail et l'incendie.

ANNEZINLES-BETHUNE

Elections municipales complémentaires. — Les électeurs de la commune d'Annezin sont convoqués pour le dimanche 9 avril prochain à l'effet d'élire 14 conseillers municipaux, en remplacement des 14 conseillers démissionnaires.

CAUCHY-A-LA TOUR

Elections municipales complémentaires. — Des élections municipales complémentaires ont eu lieu dimanche à Cauchy-à-la Tour. Il y avait un conseiller à élire, en remplacement de M. Nestor Cossart, maire, décédé. Voici les résultats complets du scrutin :

Inscrits : 358 ; votants : 261 ; bulletins blancs : 4 ; majorité absolue : 131.

Ont obtenu : MM. Anthime Tirmarche, mineur, ancien conseiller municipal, 132 voix, élu ; Adolphe Marette, cultivateur, socialiste, 128 voix.

RICHEBOURG-L'AVOUE

Pris en flagrant délit de vol. — Il y a 8 jours environ, M. Delangre, épicier et cabaretier dans la rue du Bois, à Richebourg-l'Avoué, avait été victime d'un vol de 12 francs, vol commis en son absence. Ses soupçons se portèrent sur un nommé Victor Lamerche, 35 ans, ouvrier tisseur.

Etant obligé de s'absenter dimanche, et persuadé que le voleur essaierait sans doute encore de le voler, il prie le garde champêtre de se cacher chez lui. Bien lui en prit, car Lamerche fut pincé au moment où il venait d'enlever une somme de 9 francs dans le tiroir du comptoir.

PONT-A-VENDIN

Accident. — Occupé au déchargement de terres aux mines de Lens, pour le compte de M. Paul Legrand, entrepreneur de terrassement, louvrier Henri Delaheye a eu l'épaule luxée par la chute de la porte d'un wagon en fer.

LIEVIN

La Mi-Carême. — Tout s'annonce au mieux pour le succès complet de la fête carnavalesque de dimanche prochain.

Le comité d'organisation se réunira ce soir mardi, à 6 heures, à la mairie, en vue d'arrêter les dernières dispositions à prendre.

En raison des prix importants (2.000 fr.), les concurrents seront nombreux en toutes catégories.

Le comité a décidé qu'un jury mobile parcourra le cortège afin de constater le bon ordre.

Les curieux viendront certainement nombreux à Liévin dimanche pour voir la cavalcade et goûter un peu au plaisir des batailles de confetti et de serpentins qui seront généralisés dans tout le centre et sur tout le parcours du cortège.

En raison de l'affluence d'étrangers, une demande a été faite à la Compagnie des tramways pour l'organisation de trains supplémentaires.

LENS

— Chez M. Ghévaert, rue de Liévin, des cambrioleurs ont cassé un carreau à la fenêtre pour enlever un rouleau de drap estimé 55 francs. Le vol a été commis vers 2 heures du matin, car un voisin a entendu, à cette heure-là, un bruit de morceaux de vitre tombant sur le trottoir.

La bande des briseurs de carreaux se montre active, elle ajoute chaque jour un nouveau méfait à ses exploits.

— Les livreurs de café, dans le but de

Aujourd'hui
21 Mars
le printemps
a commencé.

Il faut donc commencer la cure de Printemps.

LES
PILULES PINK
sont
la meilleure cure.

Elles purifient le sang, donnent des forces, de l'appétit; font disparaître les rougeurs, les boutons, les furoncles.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies, Frs 3.50 la boîte; Frs 17.50 les 6 boîtes, franco.

Feuilleton du 21 Mars N° 168

LE PÉCHÉ DE MARTHE

Par Paul BERTNAY

— Oh !...

— Ils savent ; les autres, que c'est une Rochaiguë qu'ils ont insultée... qu'ils ont chassée... Ils savent, oui, qu'ils ont commis cette infamie après l'avoir volé une fortune qui n'appartenait pas à une autre qu'à toi... Ils savent tout... Ils ont la lettre de ton père à ta mère... Ils ont eu la preuve que je leur disais que la vérité...

— Ils connaissent à présent l'indignité du crime qu'ils ont commis... et c'est la vengeance à toi, ma Gilberte... c'est la vengeance comme j'en ai été la mienne...

Et la voyant qui devenait si tressaillant pâle :

— Oh ! ma chérie !... a-t-il-le donc pas fait ce que je devais faire ?...

Mais elle :

— Que t'est-ils répondu alors... interrogea-t-elle d'une voix à peine distincte... Lui... qu'a-t-il dit ?...

— Lui !... Est-ce que je sais ! Est-ce que je les écoutais ?

Je les foudroyais de ces révélations dont j'avais les preuves dans les mains...

Et la voyant devenir, si possible, encore plus pâle, comprenant confusément qu'elle allait à présent une seconde angoisse en plus de cette angoisse d'incertitude... de crainte... Ah ! d'abord tendresse peut-être !

— Quoi que tu veuilles faire désormais, murmura-t-il à voix basse, il vaut mieux qu'ils sachent la vérité...

Et plus bas encore... avec un soupir de compassion profonde :

— Tu l'aimes donc toujours ?

— Non ! s'écria-t-elle, épardumeat... non, je ne l'aime plus !... non, mais je n'oublierai... Jamais je ne le pardonnerai...

— Jamais, in es raison. C'est ta fierté qui parle un langage que je suis joyeux d'entendre, ma chérie...

... C'est la pureté qui se révolte... la pureté qu'ils ont lâchement calomniée... Voilà que tu retrouve ton énergie, mon enfant, voilà que tu es sauvée...

... Va, faisait-il au se grisant lui-même de ces paroles, va, je suis là pour t'aider... pour rendre ta résolution plus facile...

... Vois-tu, Gilberte, il est là-bas pour rester ici... dans ce Paris où tu es trop près de ceux qui ont fait notre malheur... je vais demander un congé à Bourguignon... il ne me le refusera pas... et puis tant pis s'il me le refuse... on se passera de sa permission... nous n'avons pas de grands besoins... nous trouverons toujours moyen de vivre...

... Et je l'emmènerai... très loin... dans un pays où tu guériras ton pauvre cœur blessé... où tu pourras mieux placer tes affections...

... Nous partirons... demain si tu veux... et nous ne leur dirons rien, à eux... nous les laisserons avec leur remords... avec leur épouvante...

Et, comme il la voyait trembler... trembler... sans répondre :

— Ce n'est donc pas ce que tu veux faire ? lui demanda-t-il, déjà pris d'inquiétude.

— Tu as raison, père, fit-elle en hochant désespérément la tête... Il faut... oui, je veux m'en aller, loin... très loin... si loin qu'il ne me retrouve plus... jamais...

— Si loin... que tu finisses aussi par l'oublier, pauvre petite...

Elle eut un geste indéfinissable :

— Mais, fit-elle, comme avec une résolution soudaine, ce serait mal, vois-tu, de leur laisser croire...

— Non ! qu'importe ce qu'ils croiront !

— Ce serait mal, répéta-t-elle obstinément, ce serait mal de les tromper. Il ne faut prompter personne, père... Il ne faut jamais cacher la vérité...

... Jamais, redisait-elle d'une voix étrange... comme perdue dans le souvenir d'une faute qu'elle avait peut-être commise...

Et elle ajoute tout bas :

— Il faudra les prévenir... que le malheur qu'ils ont failli causer... que ce malheur n'a pas eu lieu...

— Tu veux donc risquer de les revoir ?... Car il était déjà à la recherche, ce monsieur d'Ormoy... Quand il saura, je suis sûr qu'il voudra le parler...

— Il n'a rien à me dire, fit-elle sourdement.

— Gilberte... Ils savent maintenant qui tu es... S'il leur reste au cœur la moindre honnêteté... la moindre probité, ils seront obligés — oui, mon enfant, ils seront en conscience obligés de te voir... au moins pour régler avec toi... car il y a désormais entre vous un redoutable compte d'intérêts... La loi les acquitte de toute restitution, oui... mais l'honneur, Gilberte, mais l'honneur...

— Une restitution !... Alors donc !... Est-ce que tu crois que je veux de leur argent, à présent ? Est-ce que la vendrais, toi, que j'accepte leur aumône !...

... Est-ce que, faisait-elle avec exaltation, tu recevrais, toi, une somme d'argent qui te serait jetée par ces gens comme pour nous dire : Voilà pour nous débarrasser de l'intrus... de la bâtarde !... et pour qu'une fois payée, nous ayons le droit de la mépriser après nous en être délivrés !...

... Non, je n'en veux pas, de leur argent... je n'en veux pas, de leur pitié... je n'en veux pas, de leur restitution !...

... Ils n'ont pas voulu me donner la seule chose qui me fut chère ; un peu de leur cœur... un peu de leur estime... Tout le reste, je le refuse... tout le reste j'en ai le mépris, à mon tour... la méprise et l'horreur !...

— Alors... c'est donc cela que tu leur répondras...

— Je ne veux pas les voir !

— Pourtant...

— Père, je ne veux pas...

— Alors, allons-nous-en...

— Ah ! s'écria-t-elle, je ne veux pas non plus l'enlever ton gagne-pain, pauvre cher père... Ce n'est pas maintenant que nous pouvons penser à la folie... oui, à la folie que tu me proposes... maintenant que la vie va redevenir si dure pour toi... maintenant que nous serait pauvres...

— Nous ne sommes pas tout à fait pauvres, ma Gilberte. Et moi... il me faut si peu pour vivre...

— Non... il y a un autre moyen.

XIII

L'inspiration de Gilberte

Mais ce qui pressait plus que de faire des projets — tant importants fussent-ils — c'était de rentrer vite de l'Echiquier.

Et Florestan répondait à Gilberte :

— Chérie, c'est chez nous... dans la chambre... que nous causerons de tout ça. J'ai là une voiture qui nous attend. Tu la sens bien la force de revenir, n'est-ce pas ?

— Oui, petit père.

— Alors, je vais te laisser un moment. J'ai d'ailleurs à causer avec le brave homme à qui tu dois... non, à qui nous devons tous deux la vie, ma Gilberte. Pendant ce temps, sa femme t'aidera à t'habiller.

Et sans attendre de ses lèvres encore toutes pâles la réponse que son sourire de tendresse lui avait déjà donnée, il sortit de la cabine.

Toinette Leblanc était là, attendant sans doute qu'on la rappelât.

— Madame, fit Florestan, je crois me rappeler que votre mari m'a dit... pour les vêtements de ma petite...

— Mais certainement, monsieur, tout de suite, hier soir, dès qu'elle a été endormie, je les ai mis autour du poêle... Tout est sec à présent comme de l'amadou.

— Je vous serais donc bien obligé si vous voulez l'aider à s'habiller.

— Tout de suite, monsieur, tout de suite.

— Mot, pendant ce temps-là, j'ai quelque chose à dire à votre mari.

— Il est là, monsieur, voyez, sur le quel. Il parle à des collègues... Ah ! c'est qu'ils ne vont pas tarder à commencer le déchargement de tous ces bois.

— Je le vois... A lont à l'heure, madame.

Et, pendant que le brave femme rentrait dans la cabine, Florestan allait engager avec Benoit Leblanc une causerie qui se termina, non sans quelques protestations du marinier, — simples formalités de politesse, d'ailleurs, — par le passage dans sa poche d'un beau billet de banque que le vieux régisseur avait tiré de la sienne.

Bah ! cent francs de plus ou de moins, ce n'est pas ça qui rendrait Florestan plus riche ou plus pauvre... Et il était si heureux de donner un peu de joie à cet homme en échange de l'immense bonheur qu'il lui devait !

Pendant ce temps, Gilberte achevait sa toilette, et c'est elle qui vint retrouver son père d'adoption encore retenu par les interminables remerciements du marinier, — en lui disant doucement :

— Me voilà

Et Toinette qui la suivait :

— La tête fut a bien un peu lourde, à votre demoiselle, pendant qu'elle s'habillait... Ce n'est pas étonnant après le bouleversement d'hier... Mais, voyez, il n'y paraît déjà plus... et maintenant elle sera bien raisonnable... Je suis sûre qu'elle vous l'a déjà promis.

— Oui, fit-il tout rayonnant. Elle me l'a promis, pas vrai, ma chérie ?

Elle eut un sourire... presque son joli sourire coutumier qui éclaira sa pauvre figure encore toute pâlichonne... encore toute altérée par la tragédie de cette abominable journée d'hier.

Et ils regagnèrent la voiture escortés des protestations et des remerciements du couple Leblanc : déjà, paraît-il, la nuit avait eu la lampe de dire à sa femme : le bourgeois a donné une belle étrenne.

(A suivre.)

La Santé est assurée aux Dames par l'emploi de la Fleur à l'Aine ; ses qualités toniques, son emploi facile et son odeur agréable la placent au premier rang parmi les antiseptiques pour la toilette intime. Supprime les flueurs blanches en quelques jours.

Le flacon : 3 fr., 3 fr. 25 franco. — Traitement complet, 6 flacons contre mandat de 15 fr. 65 adressé à Derquebert, Pharmacien à Roubaix.